Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (1998)

Heft: 9: La restauration du portail occidental de la Cathédrale St-Nicolas de Fribourg

Artikel: Chronique d'une restauration

Autor: Lang, Charles-Henri / Renevey, Jean-Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035810

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE D'UNE RESTAURATION

En menant à bien la restauration longue et coûteuse du portail occidental de la cathédrale St-Nicolas, les pouvoirs publics ont pleinement assumé leur responsabilité de propriétaire de l'édifice. Dès les années 1950, le Département cantonal des bâtiments et les autres responsables de la cathédrale ont constaté la dégradation lente et progressive du portail sculpté, due essentiellement à une pollution toujours plus forte.

CHARLES-HENRI LANG
Architecte cantonal

JEAN-PAUL RENEVEY
Gestionnaire du projet

Alertée par les experts en charge d'autres travaux de rénovation dans la cathédrale et par le Département des bâtiments, la Direction des travaux publics a entrepris les premières démarches en vue de restaurer le portail en 1988.

1989-1990
Les experts fédéraux, M. le Professeur Alfred A. Schmid, M. Pierre Margot et M. le Professeur Oscar Emmenegger, ont pu, grâce à la pose d'un premier échafaudage, faire un diagnostic sur l'état du portail. Un travail complémentaire a également été fait par le Professeur Andreas Arnold de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, de même qu'un relevé géotechnique et photographique par l'entreprise Géodétec SA. Ces rapports ont mis en évidence l'urgence d'une intervention. L'entreprise Oscar Emmenegger a profité de l'échafaudage pour procéder à quelques opérations de consolidation et de fixation de la pierre. Un premier devis sur les travaux de restauration à entreprendre a donc pu être étudié.
Investissement pour cette période: Fr. 135'000.–

1991
Dans un premier temps et pour parer au plus pressé, le Département des bâtiments a recommandé à la Direction des travaux publics et au Conseil d'Etat d'investir immédiatement les fonds nécessaires à la construction d'un échafaudage de qualité, permettant d'isoler le portail des courants d'air extérieur, chargés de gaz d'échappement. Cet échafaudage avait également pour but de permettre aux restaurateurs d'établir un diagnostic et un devis plus complet. Cet aménagement a été réalisé conjointement par les entreprises Cotub SA et LM Echafaudages SA. Sur recommandation du Département des bâtiments, le Conseil d'Etat, par arrêté, décidait de confier les travaux de nettoyage, de consolidation et de restauration à un consortium composé des entreprises Stefan Nussli Restaurator AG et Willy Arn AG. Pour le Conseil d'Etat, ces entreprises avaient fait preuve de leur compétence dans la restauration du portail du Münster de Berne.
Investissement: Fr. 95'000.–

1992
Le consortium des restaurateurs a procédé entre autres: aux nettoyages préalables et aux sondages; à l'évacuation des statues transportables et à leur entreposage en atelier; à la documentation et à l'étude des photos anciennes; à la mise en place du complément d'équipement des échafaudages; à la consolidation générale de la statuaire et des éléments d'architecture. Cette période a permis une analyse complète des dégâts et une réflexion sur la manière de restaurer le portail, sur la durée des travaux et sur leur coût.
Investissement: Fr. 337'000.–

1993
Le consortium s'est entièrement investi dans les travaux de restauration. Après une première phase de consolidation et de recherche, le nettoyage a été poursuivi, avec pour objectif de terminer cette étape en 1994. L'«emballage» de l'échafaudage a montré toute son utilité, puisque les entreprises ont pu y travailler en permanence, occupant jusqu'à huit personnes simultanément. Comme les restaurateurs étaient très sollicités pour des visites, il a fallu opérer un choix. Seules, celles qui présentaient un intérêt médiatique, didactique ou professionnel ont été retenues.
Investissement: Fr. 592'000.–

1994
Au printemps, le consortium des restaurateurs a terminé les travaux de nettoyage. Par la suite, on a procédé à des sondages, à des recherches documentaires et aux reconstitutions nécessaires. Le collège des experts et la Commission technique ayant eu quelque peine à décider de la suite des opérations, les activités du consortium ont été considérablement réduites au cours du deuxième semestre. A la demande du collège des experts, la Commission technique a alors mandaté l'Atelier d'archéologie médiévale SA de Moudon pour un travail de recherche et de documentation sur les polychromies des portails. Ces travaux devaient permettre de donner certaines garanties aux futurs choix de restauration. Plusieurs articles de presse ont rendu compte des travaux en cours, manifestant le souci de la sauvegarde du portail et souhaitant voir un jour le trafic automobile s'éloigner de la cathédrale.
Investissement: Fr. 435'000.–

1995
Toujours très actif, le consortium s'est entièrement consacré aux travaux de restauration, mais, dans l'attente du rapport des historiens, l'activité sur le portail a été ralentie. L'Atelier d'archéologie médiévale s'est investi pleinement dans son travail de recherche et de documentation sur les polychromies. Le résultat de ces recherches a été consigné dans un rapport, transmis aux experts et aux commissions. Sur la base de ce rapport, les deux entreprises mandataires ont proposé à la Commission technique d'organiser une exposition, qui expliquerait les choix et les options retenus pour la restauration du portail. Une première présentation du concept de cette exposition a été faite en septembre 1995. En plus de cette exposition didactique, on décida d'organiser une conférence de presse, pour informer le public. Le vernissage de l'exposition eut lieu le 11 décembre 1995 dans le narthex de la cathédrale. Sa réalisation a été rendue possible grâce à la coopération des restaurateurs et des historiens cités plus haut, mais également grâce à l'atelier Grafic Design et aux entreprises LM Echafaudages et Emalux SA. Cette exposition devait rester dans le narthex jusqu'en février 1996.
Investissement: Fr. 396'000.–

1996
Suite à l'exposition et aux décisions de la Commission technique et de la Commission plénière, les restaurateurs on pu reprendre leurs travaux à un rythme plus soutenu. Finalement l'exposition a été maintenue jusqu'au mois de mars, vu l'intérêt très grand manifesté par le public et les nombreux commentaires, dans l'ensemble, très positifs.
Le choix de l'aspect final du portail après restauration, à savoir une monochromie grise avec rehauts d'or, n'a soulevé aucune polémique, ni dans la presse, ni dans les milieux spécialisés. L'exposition a ensuite été remontée dans l'entrée de l'immeuble occupé par le Département des bâtiments, Grand-Rue 32, à Fribourg, où elle est toujours visible.
En partenariat, l'Atelier d'archéologie médiévale et Géodétec ont alors entrepris des travaux de dessins assistés par ordinateur (DAO), sur la base des relevés géo-topographiques.

Sur le côté nord-est du porche, la commission a demandé la suppression du socle de l'ancienne grille posée au XIXe siècle, celui du sud-ouest ayant déjà été enlevé auparavant. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Joseph Russo, de Bourguillon. Le Service archéologique cantonal a procédé à un relevé et a suivi les travaux de démolition. Investissement: Fr. 455'000.–

1997

Le consortium des restaurateurs a travaillé intensément durant toute l'année. La Commission technique et le Département des bâtiments avaient fixé deux objectifs précis: premièrement, dégager le haut du portail pour la saison touristique 1997, plus particulièrement pour la venue du Tour de France à Fribourg, le 22 juillet; deuxièmement, terminer la restauration avant la Saint-Nicolas.

Peu à peu, le badigeon gris et les rehauts d'or ont recouvert les éléments architecturaux et les sculptures du tympan et des voussures. Parallèlement, les sculptures monumentales recevaient le même badigeon gris en atelier à Ittigen. Grâce à un travail intense, le haut du portail a pu être dégagé à la date prévue. Les travaux pouvaient alors se concentrer sur la partie inférieure du portail, où ils furent suivis avec beaucoup d'intérêt, et même d'admiration, par un public nombreux. A part les restaurateurs, plusieurs institutions et entreprises ont permis l'achèvement des travaux. On peut mentionner: le Service archéologique cantonal, qui a terminé les fouilles en cours dans le sous-sol du portail; les entreprises Cotub SA et LM Echafaudages SA, qui ont procédé au dégagement des échafaudages et du container; l'entreprise Bernard Cotting SA, assisté de Jean Piantino SA et des ingénieurs Bruderer SA, qui ont remplacé la partie inférieure des ébrasements et du trumeau.

Sur les conseils de Stefan Nussli, un système de protection anti-pigeons a été installé. Il s'agit de minces fils métalliques, tendus à travers le porche. Ils empêchent tout passage de pigeon. Ce système a déjà été installé dans d'autres porches, où il donne entière satisfaction. Les objectifs qui avaient été fixés ont pu être atteints: fin novembre, la statue en bois de saint Nicolas a été réinstallée, et une petite fête a été organisée, afin de présenter à la presse et au public le résultat de toute l'opération.

Investissement: Fr. 518'000.–

1998

Quelques travaux devaient encore être exécutés, notamment la remise en état du sol du porche et de l'espace situé vers le contrefort nord-est. Pour les restaurateurs et les historiens, il reste à fournir au maître de l'ouvrage une documentation complète des travaux. En effet, une entreprise de cette nature et de cette importance ne peut être considérée comme achevée, tant qu'elle n'a pas fait l'objet d'un rapport détaillé et complet, élément par élément, statue par statue, de toutes les opérations réalisées. Enfin, à la demande des experts fédéraux, il a été décidé de faire paraître une publication sur la restauration du portail occidental de St-Nicolas. C'est le n° 9 de la revue Patrimoine fribourgeois.

Prévision pour la fin des travaux: Fr. 298'000.–

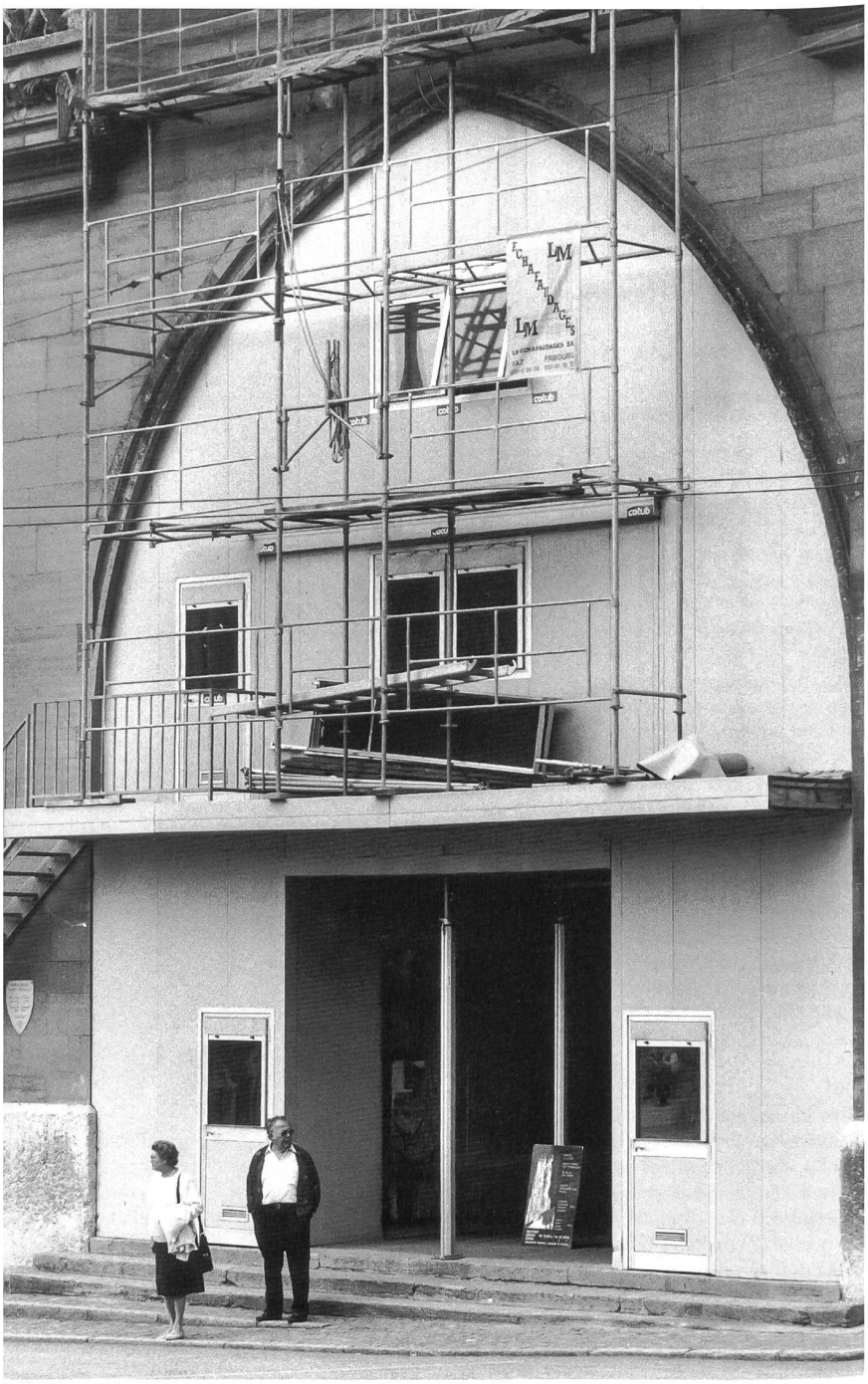

Fig. 89 Le container qui a masqué le portail occidental durant toute la restauration.

Ainsi, il aura fallu dix ans, depuis les premières démarches, pour mener à bien la restauration du portail principal de St-Nicolas. Le coût total des travaux peut être estimé à Fr. 3'261'000.– Le canton de Fribourg, qui a assumé cette lourde charge, a bénéficié d'une subvention de 30 % de la Confédération, représentée par l'Office fédéral de la culture. Le portail du Jugement dernier étant l'un des éléments les plus importants du patrimoine fribourgeois, il était indispensable de le sauvegarder et de mettre à disposition tous les moyens nécessaires pour le réaliser.

La Direction des travaux publics, et plus particulièrement le Département des bâtiments, tient à remercier sincèrement l'ensemble des personnes et des entreprises qui ont participé à ce chantier. Chacun a accompli son travail au plus près de sa conscience professionnelle et avec l'enthousiasme que peut susciter la remise en valeur d'un monument tel que le portail du Jugement dernier.